

Pôle communication

Mardi 31 mai 2022

INFO PRESSE

Le Congrès vote la baisse des taxes pour neutraliser l'augmentation du gazole

Le prix du gazole toujours à la hausse en juin sur le marché mondial

Les conséquences de la guerre en Ukraine continuent de peser fortement sur le prix des carburants à la pompe. Toutefois, les prix de l'essence et du gazole doivent évoluer différemment à partir du 1^{er} juin :

- 1,6 franc sur le prix du litre d'essence ;
- + 7,8 francs sur le prix du litre de gazole.

Malgré cette envolée des prix, les Calédoniens ne paieront pas plus cher au mois de juin.

En effet, ce lundi 30 mai 2022, sur proposition du gouvernement, le Congrès de la Nouvelle-Calédonie a voté le projet de délibération qui permet une baisse des taxes sur le carburant qui sont prélevées par le pays.

Grâce au vote de cette délibération, le gouvernement a décidé de réduire les taxes prélevées sur le litre de gazole, à hauteur de 7,8 francs, ce qui neutralise entièrement, dès ce mercredi 1^{er} juin, l'augmentation annoncée du gazole pour le mois de juin et préserve le pouvoir d'achat des consommateurs calédoniens.

Un gain en réactivité pour le gouvernement

Avec cette délibération, le gouvernement peut désormais intervenir plus rapidement si l'évolution de la situation le nécessite, sans avoir besoin de consulter à nouveau le Congrès. Il sera donc possible de réduire à nouveau les taxes, dans la limite des moyens du gouvernement, si le prix des carburants continue de progresser.

Le gouvernement mobilisé en soutien au pouvoir d'achat

Dans la continuité des mesures majeures prises pour lutter contre l'inflation et maintenir le pouvoir d'achat des consommateurs calédoniens, le gouvernement continue de travailler à d'autres moyens pour absorber la hausse du prix des carburants, par exemple, au travers d'un effort des entreprises pétrolières ou de l'extension des dispositifs instaurés par l'État français.

* * *

*